

« 11/10/2022 »

Le cimetière sera végétalisé

SAINT-VARENT



Les allées du cimetière sont recouvertes de graviers roses.

© Photo NR

Par RÉDACTION

Publié le 11/10/2022 à 06:25

mis à jour le 11/10/2022 à 06:25

Lors du dernier conseil municipal de Saint-Varent, en questions diverses, Jérôme Voyer, adjoint à la voirie, a parlé du cimetière et de son entretien. En effet, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires depuis juillet dernier. Il est donc proposé une végétalisation entre les tombes, en utilisant notamment de la fétuque et du trèfle, résistants à la chaleur. Sur les grandes allées, en revanche, « *il n'en est pas question car ce qui caractérise notre cimetière, et au dire des utilisateurs, il est très propre et spécifique, avec ses graviers de couleur rose* ».

Cela permettra ainsi moins de temps d'entretien entre les tombes pour les services techniques. La coupe pourra se faire avec un coupe-bordure débroussailleuse. « *Le coût est dérisoire, une centaine d'euros et un panneau explicatif à l'entrée des lieux* », précise l'élu.

D'autres communes ont déjà opté pour l'option engazonnement depuis quelques années, comme Coulonnes-Thouarsais, Massais, Thouars. La commune de Glénay, depuis l'installation de la nouvelle municipalité de Chloé Boisson, avait lancé de son côté un appel aux habitants pour procéder au nettoyage des allées entre les tombes, rappelant que celui-ci est à la charge des familles. Cette matinée, outre la convivialité intergénérationnelle, a permis un allégement du temps passé par l'employé municipal, à deux moments clés de l'année, la Toussaint et les Rameaux.

